



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-48168>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-48168**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Ville de Draguignan (83)

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21830050700017

**Ville** : Draguignan

**Code postal** : 83300

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 83

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

**Identifiant interne de la consultation** : 23.047

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Carole Cosson

**Adresse mail du contact** : mp@ville-draguignan.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 494602094

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : La lettre de candidature et d'habilitation du mandataire en cas de groupement (imprimé DC1), étant précisé que cet imprimé est librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr) (rubrique « marchés publics »). b) 1° Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-11 notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L.5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; les candidats pourront à cette fin soit produire l'imprimé DC1 (librement téléchargeable sur le site du Ministère de l'économie et des finances : [www.minefe.gouv.fr](http://www.minefe.gouv.fr), rubrique « marchés publics

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : les renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies sont (les candidats pourront s'ils le souhaitent utiliser l'imprimé DC2) : o le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. o déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Une liste des références de même nature exécutées au cours des 5 dernières années, elles pourront être assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Le cas échéant, les éléments de preuve relatifs à des prestations exécutées il y a plus de trois ans pourront être pris en compte. Ces attestations pourront indiquer le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin ; - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. L'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent, ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres Qualification Qualibat 2411 - Constructions et structures métalliques (technicité courante) ou équivalent Qualification Qualibat 2412 - Constructions et structures métalliques (technicité confirmée) ou équivalent. Qualification Qualibat 3151 - Éléments accessoires de couverture (Technicité courante) ou équivalent. Qualification Qualibat 3152 - Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) ou équivalent. Qualification Qualibat 3181 - Couverture en plaques nervurées ou ondulées (Technicité courante) ou équivalent. Qualification RGE QualiPV ou équivalent

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 17/05/2024 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : 1.Prix 40 % 2.Valeur technique 60 %

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : RÉFECTION DE LA COUVERTURE DE LA SALLE NASARRE-LEROUX POSE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE DE LA SALLE NASARRE-LEROUX ET DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45261215

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : RÉFECTION DE LA COUVERTURE DE LA SALLE NASARRE-LEROUX POSE D'UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE SUR LA TOITURE DE LA SALLE NASARRE-LEROUX ET DU CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL Pour le présent marché, la maîtrise d'oeuvre est assurée par le cabinet EFISUN

**Lieu principal d'exécution du marché** : salle Nasarre-Leroux 74, Rue Victor Gelu et 996, Boulevard Saint-Exupéry 83300 Draguignan

**Valeur estimée (H.T.)** : entre euros et euros

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** les conditions de la visite obligatoire des lieux sont mentionnées dans le règlement de la consultation

**Autres informations complémentaires :** Les prestations donnent lieu à la conclusion d'un marché à prix global et forfaitaire La durée du marché court de la notification à la levée complète des réserves dans le cadre de la garantie de parfait achèvement. Le délai global d'exécution des travaux est de six mois. Le délai de validité des propositions est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions. Le règlement des dépenses se fera par mandat administratif Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier ou de ne pas négocier les offres remises par tout moyen permettant d'assurer une traçabilité écrite de la négociation (les négociations pourront notamment se dérouler exclusivement par email) et se réserve le droit dans le cas où elle ne recevrait aucune offre à l'issue du délai de remise des offres de consulter directement des fournisseurs. Par ailleurs le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne négocier qu'avec les meilleures offres issues d'un 1er classement au regard des critères de jugement. Le nombre susceptible d'être concernée est laissé à l'appréciation du pouvoir adjudicateur. Les négociations pourront porter sur une amélioration qualitative et/ou financière de l'offre remise par le candidat. Le nombre de tour de négociation est laissé à l'appréciation du représentant du pouvoir adjudicateur. Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations principales de refinancement les plus récentes, en vigueur au premier jour du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points de pourcentage. Le montant de l'indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixé à 40 euros Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la ville de Draguignan Taux de l'avance : 5 % le cas échéant Les candidats devront proposer obligatoirement une offre correspondant à l'offre de base, ainsi qu'à la variante obligatoire. Elles concernent une puissance supérieure pour la centrale photovoltaïque de la Salle Nasarre-Leroux L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une réponse incomplète constituera un motif d'offre irrégulière. IL est précisé que la variante obligatoire sera jugée selon des critères identiques à l'offre de base. Il est précisé que le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit de retenir ou pas la variante obligatoire.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 23/04/2024